



Commune de Seraincourt

PLAN DE ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

Maître d'ouvrage

Bureau d'études

Syndicat intercommunal
d'assainissement de Frémainville
et Seraincourt

Verdi Ingénierie

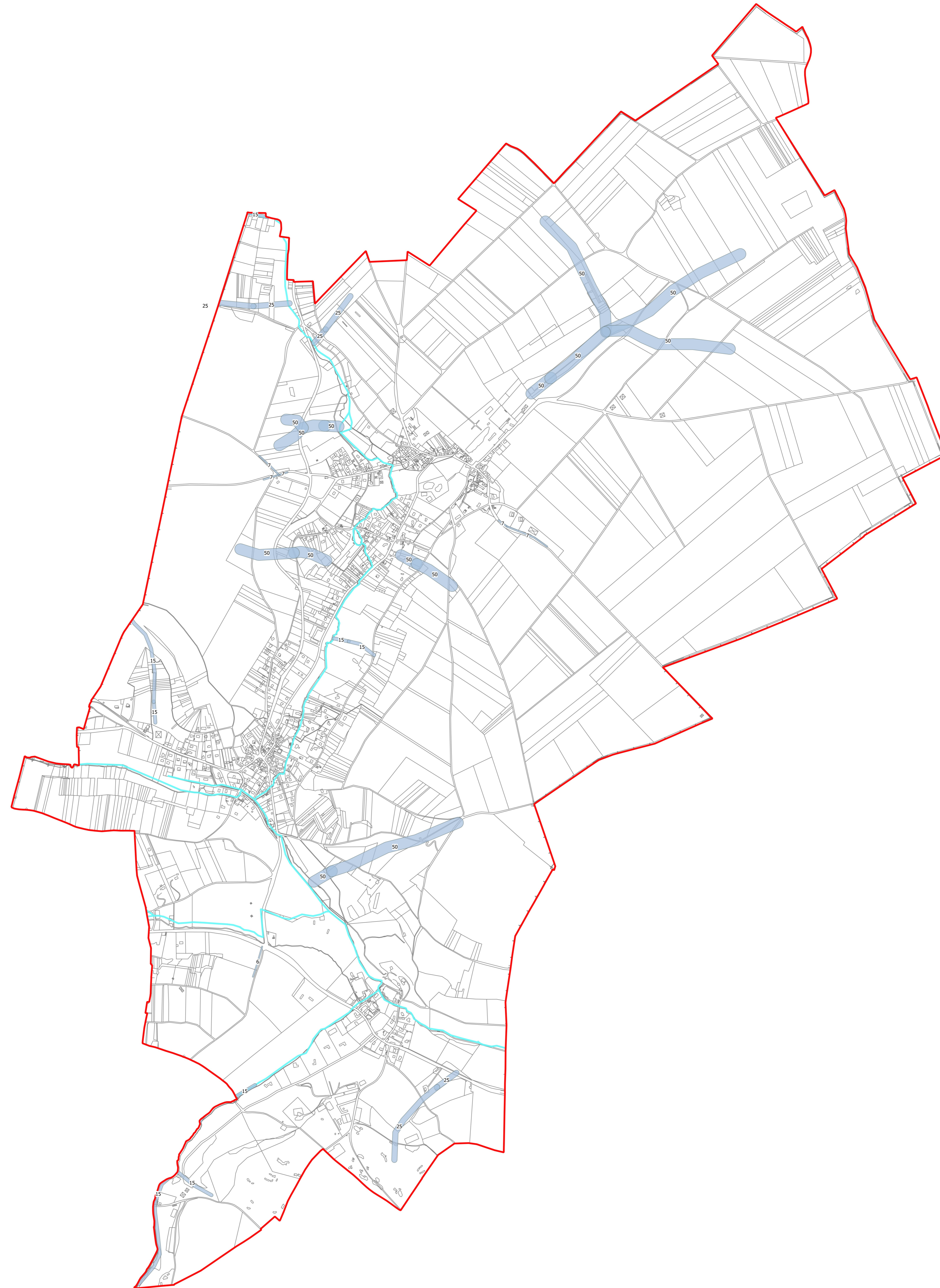


Dessiné par :
YA

Vérifié par :
NH

Approuvé par :
SDA

N° d'affaire :
03-01746



Date	Indice	Modification
17/06/2019	0	Première Version
06/08/2019	1	Deuxième Version

Légende

- Zonage pluvial :
- Règlement de gestion pluviale (cas général) :
- Gestion avec infiltration à la parcelle ou rejet à 1/s/ha (1 l/s si parcelle < 1ha) pour l'occurrence de pluie 20 ans
- Zone d'expansion du ruissellement (avec largeur en m)
- Limites communales

